

CHAMPIONNAT DE LIGUE PAR EQUIPES MID-AMATEURS DAMES 1^{ère} DIVISION

4 et 5 mai 2024
GOLF DE CHATEAU L'ARC

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les clubs : associations sportives affiliées des golfs suivants :

Aix-Marseille, Bastide la Salette, Pont Royal, Saint Donat, Valcros, Valgarde

Pour les équipières : voir conditions générales de participation aux épreuves par équipes.

Dames : ouvert aux joueuses nées avant **le 3 mai 1999**

FORME DE JEU

Marques de départs bleues.

1^{er} jour : **4 mai 2024**

Qualification : stroke play / **4 simples** / 18 trous

Le total des 3 meilleurs scores sera retenu. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le 4^{ème} score, puis le meilleur score, le 2^{ème} meilleur score, etc...

2^{ème} jour : **5 mai 2024**

Les deux premières équipes jouent pour le titre de Championne de Ligue

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les quatre autres jouent les barrages (4^{ème} contre 5^{ème}, 3^{ème} contre 6^{ème}).

Match-Play / **1 foursome et 2 simples consécutifs** / 18 trous

Les 2 équipes perdantes descendent en Promotion.

Aucun match ne pourra être partagé, sauf si le résultat est déjà acquis pour une équipe.

Lors du 2^{ème} jour (Match-Play), en cas d'intempéries ou de circonstances exceptionnelles, le Comité de l'épreuve donnera priorité au jeu des matchs de barrages.

ENGAGEMENTS

La confirmation de participation du club et l'inscription des joueuses sur Extranet : <http://xnet.ffgolf.org/> doivent s'effectuer **avant le mardi 23 avril 2024.**

Droits d'engagement : **320€** / facturés par la Ligue à l'issue de la saison sportive.

PRIX

Challenge au club vainqueur.

Souvenirs aux joueuses Championnes de Ligue.

ARBITRES

Chef Arbitre : Thuy LE

Arbitre : Denise MOYA